

L'arnaque en Santé

I - L'ARNAQUE

- Le mot est **récent** : il vient de faire son entrée dans la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie Française (sur le point d'être finalisée)¹.
Mais la pratique est **ancienne**. De tout temps, des hommes ont travesti la réalité et cherché à tromper leurs semblables, pour le pouvoir, le profit ou la popularité. Y compris dans le domaine de la santé ! La duperie peut alors avoir des conséquences dramatiques pour le malade victime, et parfois pour toute la société.
- L'arnaque en santé** remonte au moins aux premiers siècles de notre ère, avec l'apparition de la **Thériaque**, contrepoison « magique » à la composition abondante (des dizaines de principes actifs), fantaisiste (poudre de vipère, poudre de testicule de cerf...) et très variable, dont la préparation secrète a donné lieu à de multiples falsifications².
- Durant des siècles, la faiblesse des connaissances scientifiques et médicales (*Primo saignare, deinde purgare, postea clysterium donare*, M. Purgon et Thomas Diafoirus) a constitué une porte ouverte à toutes les croyances et superstitions, de bonne ou de mauvaise foi.
Dès le **Moyen-Âge**, une **bulle papale** désigna les **chats noirs** comme les serviteurs du diable et appela à leur extermination... favorisant ainsi la propagation des rats et celle de **la peste** qui ravagea le monde et décima l'Europe
Aux XI et XII^e siècles, l'**ergotisme**, intoxication par ingestion d'alcaloïdes issus de l'ergot de seigle, feu interne ou mal des ardents, sans explication et sans traitement, entraîna un culte des Saints, dont Saint Antoine (feu Saint Antoine), qui se montra moins bénéfique qu'une bonne nutrition de pain de froment.
Six cents ans plus tard, lors de la Révolution française, **l'abbé Gilbert Soury**, prêtre réfractaire, guérisseur réputé, incarcéré, guillotnable, fut libéré après avoir soigné un député révolutionnaire venu le consulter jusque dans sa cellule.
Sa "*tisane*", "*la Jouvence de l'Abbé Soury*", est toujours commercialisée, mais non remboursée par la sécurité sociale !
- Avec les progrès exceptionnels de la science, de la recherche médicale et de la thérapeutique, le XX^{ème} siècle aurait dû marquer le triomphe de la médecine scientifique et la fin du charlatanisme. "Plus de progrès en 40 ans (de 1940 à 1980) qu'en 40 siècles" disait, avec raison, le Pr. Jean Bernard ; hélas, il n'en fut rien. Car les escrocs s'adaptent aux aspirations des hommes et aux nouveaux défis auxquels la médecine est confrontée.

¹ <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A2556?history=1>

² <http://www.shp-asso.org/theriaque/>

- Quelques affaires retentissantes :
 - *Alexandre Bogomoletz* (1881-1946) invente, dans les années 1930, un « sérum antiréticulaire cytotoxique », **l'Elixir de longue vie**. Mais il mourut à 65 ans !
 - *Jean Solomidès* (1911-1979) propose de soigner le cancer à l'aide des « **physiatrons synthétiques** », des produits à base de peroxydes dont l'un obtiendra une autorisation de mise sur le marché en 1952 avant d'être retiré... reconnu toxique et cancérigène.
 - *Mirko Beljanski* (1923-1998), dans le même esprit, met au point et vend illégalement des **tests censés détecter les agents cancérigènes** ainsi que des **produits prétendument efficaces contre le cancer et le sida** (le RLB, Remonte Leucocyte Beljanski). Poursuivi à plusieurs reprises pour exercice illégal de la pharmacie, il trompera jusqu'au Président de la République.
 - *Maurice Mességué* (1921-2017), surnommé « le Pape des plantes », guérisseur auto-proclamé, sera lui aussi poursuivi à de nombreuses reprises pour exercice illégal de la médecine, mais jamais condamné. Devançant la mode actuelle du retour au naturel, prônant le soin par les plantes, il avait acquis une importante notoriété en « traitant » les maux de personnalités.
 - *Andrew Wakefield*, chirurgien britannique, publia en 1998 dans la revue *The Lancet* une étude frauduleuse établissant un lien entre l'administration du **vaccin ROR** (conférant une protection contre la Rougeole, les Oreillons et la Rubéole) et **l'autisme**. La panique, alimentée par une scandaleuse couverture médiatique, provoqua une chute de la couverture vaccinale en Angleterre pendant au moins dix ans. Le Dr Wakefield avait été engagé (et largement rétribué !) par un avocat britannique qui souhaitait intenter une action en justice collective contre les fabricants du ROR. Par cupidité, Wakefield a profondément entamé la confiance dans la vaccination et contribué à la résurgence de la rougeole, qui a tué plus de 200 000 personnes (principalement des enfants de moins de 5 ans) dans le monde en 2019³. L'étude falsifiée n'a été retirée par *The Lancet* qu'en 2010, douze ans après sa publication, et l'imposteur bénéficie toujours du soutien de personnes totalement incompétentes en vaccinologie mais influentes (une députée européenne, Michèle R., un acteur américain, Jim C., et jusqu'au Président Donald Trump).

³ <https://www.who.int/fr/news/item/12-11-2020-worldwide-measles-deaths-climb-50-from-2016-to-2019-claiming-over-207-500-lives-in-2019>

II - LES THERAPIES ALTERNATIVES, « MEDECINES PARALLELES » : NOUVEL ELDORADO DE L'ARNAQUE

Depuis une dizaine d'années, l'arnaque connaît un nouvel essor sous les atours des pratiques dites *parallèles*, ou *douces*, rejetant la médecine scientifique qualifiée « d'occidentale ». S'autoproclamant « thérapies », elles ne reposent sur aucune base scientifique.

- Souvent teintés d'ésotérisme, fantaisistes, leurs intitulés constituent déjà, pour certaines, tout un programme : auriculothérapie, iridologie, kinésiologie, reiki, fleurs de Bach, électromagnétisme...
- D'autres sont l'objet de débats polémiques : naturopathie, sophrologie...
- Sans oublier l'ancestrale, millénaire et mystique "**médecine traditionnelle chinoise**" ! Au mépris des connaissances scientifiques, n'ayant jamais apporté la preuve de son efficacité, elle bénéficie d'une aura magique, exacerbée par la tendance à la critique systématique de « l'occident », la persistance d'un certain romantisme oriental...et renforcée par la propagande agressive de la Chine. En 1911 pourtant, après la chute de la dynastie Qing, la médecine traditionnelle chinoise, considérée comme une supercherie, fut interdite et sa pratique connue un net déclin⁴. Elle ne fut rétablie qu'en 1949 par la Chine communiste de Mao, en raison du manque de ressources pour soigner l'ensemble de la population par la médecine moderne scientifique, et devint un instrument au service de la promotion idéologique de la Chine.
- Quant à l'**homéopathie**, son effet placebo peut être un recours, mais la preuve de l'inefficacité des dilutions infinitésimales a été maintes fois démontrée. Et lorsque l'on laisse entendre que l'*oscillococcinum* est un vaccin, lorsque les *homéopathes sans frontières*⁵ font l'apologie de l'homéopathie en Afrique dans le traitement des pathologies les plus graves (sida, paludisme, diarrhées infectieuses du nourrisson...)⁶, il s'agit là, d'une indécente et honteuse tromperie !
- **Ces pratiques sont-elles toutes condamnables** ? Elles apportent parfois un sentiment de bien-être, mais si celui-ci est monnayé contre un mensonge (« correction de l'équilibre énergétique », « rétablissement des flux d'énergie », « de la bonne circulation de l'énergie entre les deux pôles et les cinq éléments fondamentaux : le yin, le yang, le feu, le bois, la terre, l'eau, le métal »), est-ce moralement acceptable ? N'y a-t-il pas abus de confiance ?

Sans être toujours dangereuses en elles-mêmes, elles peuvent en outre détourner les malades de la médecine scientifique, retarder le diagnostic d'une pathologie ou la prise en charge de symptômes sérieux ou évolutifs.

⁴ https://elpais.com/elpais/2018/11/15/ciencia/1542282882_581753.html

⁵ <https://www.lefigaro.fr/sciences/homeopathie-sans-frontieres-et-sans-scrupules-20190603>

⁶ <https://www.afis.org/L-homeopathie-en-Afrique-une-farce-sinistre-et-revoltante>

III - LES DIFFERENTS TYPES D'ARNAQUES :

Ces pratiques dites « alternatives » relèvent de la mode du **retour au naturel**, du rejet de la science, du charlatanisme que l'on espérait perdu. L'arnaque en santé naît également de la défiance, du complotisme délirant voire du terrorisme intellectuel entretenu par des professionnels de santé ayant basculé dans l'irrationnel.

Quelques exemples :

- Un chef de service d'un hôpital parisien, infectiologue de surcroît, menait depuis plusieurs années une croisade pour la reconnaissance d'une prétendue "**forme chronique de la maladie de Lyme**"⁷. Dans l'incapacité d'appuyer scientifiquement ses dires, il utilisait des manipulations polémiques pour imposer son point de vue⁸ : remise en cause des résultats scientifiques, accusations de corruption envers les autorités sanitaires, recours à l'opinion publique comme moyen de pression, dénonciation d'un complot... Ce Professeur de médecine et les réseaux associatifs sur lesquels il s'appuyait faisaient même la promotion de tests de diagnostic non validés, revenant toujours positifs d'un laboratoire allemand vers lequel on orientait les patients angoissés. En outre, il prescrivait, en dehors de toute recommandation officielle, des cures d'antibiothérapie à long terme et à fortes doses compromettant gravement la santé les malades dupés. Plus tard, ses prises de positions violentes et conspirationnistes dans le cadre de la Covid-19 lui valurent enfin d'être démis de ses fonctions de chef de service.
- **Un prix Nobel de Médecine** et un **chirurgien cancérologue médiatique**, eux, ont paniqué les jeunes parents et alimentent la défiance autour de la vaccination par des discours qui relèvent d'une scandaleuse imposture : ils se disent *pour* les vaccins, mais ne cessent de les mettre doute⁹, en jetant le trouble sur les adjuvants¹⁰, en laissant entendre un lien avec la mort subite du nourrisson¹¹...sans aucun argument scientifique pour étayer leurs propos ! Et il ne s'agit pas d'une dérive isolée, tous deux sont **récidivistes**.

Ce *lauréat du prix Nobel de Médecine* a notamment défendu la « piste microbienne » de l'autisme et l'intérêt des traitements antibiotiques contre cette pathologie¹², la mémoire de l'eau¹³...et proposé au Pape Jean-Paul II un traitement à base de gélules de papaye fermentée pour soigner sa maladie de Parkinson¹⁴.

⁷ <https://www.afis.org/Les-Lyme-doctors-un-risque-pour-les-patients>

⁸ <https://www.afis.org/Covid-19-l-Afis-condamne-les-graves-derapages-du-Pr-Perronne-relayés-par>

⁹ <https://sante.lefigaro.fr/actualite/2015/05/28/23780-campagne-desinformation-sur-vaccin-creé-polemique>

¹⁰ https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/01/15/covid-19-henri-joyeux-un-discours-antivaccin-qui-avance-masque_6066434_4355770.html

¹¹ https://www.francetvinfo.fr/sante/soigner/luc-montagnier-une-derive-pathetique-selon-l-academie-de-medecine_2471346.html

¹² <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2012/revue-medicale-suisse-335/autisme-et-antibiotiques-l-affaire-montagnier-1>

¹³ https://www.lemonde.fr/sciences/article/2010/12/07/le-professeur-montagnier-et-la-memoire-de-l-eau_5980367_1650684.html

¹⁴ <https://www.afis.org/Quand-un-Prix-Nobel-continue-de-s-egarer-35-autres-Prix-Nobel-reagissent>

Son *acolyte cancérologue*, outre ses multiples pétitions semant le doute sur la vaccination¹⁵, s'est une nouvelle fois compromis en 2019 lors d'un essai clinique illégal mené dans une abbaye près de Poitiers avec un pharmacien, ancien professeur des universités. Celui-ci explique sur un ton mystique, digne des gourous, qu'il avait « *compris que le système Veille-Sommeil [lui] avait été révélé pour soigner les nombreux malades souffrant de dysfonctionnements de ce système* » ; que la valentonine (la molécule objet de l'essai sauvage) « *[lui est] apparue en quelques secondes, alors [qu'il se trouvait] dans des circonstances exceptionnelles. J'étais sans doute la bonne personne au bon moment (...), dans ma petitesse d'homme de foi aimant et écoutant Dieu, fort de mes connaissances dans des domaines aussi variés que la chimie, les sciences pharmaceutiques et médicales* »¹⁶.

Les dérives des professionnels de santé sont d'autant plus inacceptables que leurs titres scientifiques donnent un crédit à leurs élucubrations, contribuant à égarer la population, les médias et certains politiques !

Utiliser son titre de professionnel de santé pour abuser de la confiance des malades est une faute grave.

IV - ARNAQUEURS ET VICTIMES DE L'ARNAQUE :

- Les arnaqueurs sont des **imposteurs**, des **escrocs** et des **criminels** en tous genres :
 - organisés ou non (en associations, fédérations...) ;
 - dotés d'une formation scientifique ou non ;
 - dogmatiques, conspirationnistes ou simplement opportunistes.

Ils partagent, dans tous les cas, les mêmes objectifs :

- **Argent**
- **Audience médiatique, vedettariat** : gourous, chercheurs en mal de reconnaissance...

Ils s'enrichissent souvent au détriment de la santé des malades, profitant de leur détresse et de leur crédulité.

- Les **arnaqués** sont des :
 - malades victimes de **malheur social** ou de **détresse psychologique** ;
 - malades **désespérés**, souffrant d'une pathologie incurable, **prêts à tout** dans l'espoir de guérir ;
 - malades en **errance diagnostique**, dont la médecine scientifique ne parvient pas à **apaiser les souffrances** ;
 - personnes **psychologiquement vulnérables**, en perte de repères ;
 - **conspirationnistes** acharnés ;
 - partisans du « **retour au naturel** », mode « **bio** », agitant une **défiance** envers la médecine « **officielle** » et **rejetant** les médicaments dits « **chimiques** ».

¹⁵ https://www.lepoint.fr/sante/le-professeur-joyeux-devra-reparaitre-devant-l-ordre-des-medecins-24-07-2019-2326642_40.php

¹⁶ <https://sante.lefigaro.fr/article/un-essai-clinique-sauvage-auquel-est-lie-le-pr-joyeux-interdit-par-l-agence-du-medicament/>

Dans le cas des faux médicaments, les principales victimes sont les **malades les plus démunis**, qui n'ont pas les moyens de se soigner avec des médicaments authentiques. Le **trafic de faux médicaments est un double crime** : crime contre la santé et crime contre la société, car il frappe **les plus pauvres parmi les malades**.

V - LES OUTILS DE L'ARNAQUE :

Depuis une quinzaine d'années, l'essor **d'Internet**, des **réseaux sociaux** et, pour une part, de **chaînes d'information continue**, a donné aux escrocs, charlatans, conspirationnistes et illuminés une **tribune pour diffuser leurs idées** et leurs arnaques auprès d'une **large audience** de victimes potentielles.

Internet constitue également un artifice efficace pour ces malfaiteurs en quête de **respectabilité** : ils y créent (à l'aide d'un site Internet, d'une chaîne de vidéos en ligne...) un environnement **d'apparence institutionnelle**, affichant ostensiblement (sur Internet mais aussi dans leurs « cabinets » !) de **faux diplômes**, médailles, chartes ou codes de déontologie, ainsi que les **témoignages** (falsifiés ?) de personnes qu'ils ont « *sauvées* », « *guéries* »...dans le but d'attirer et tromper de nouvelles victimes.

En l'absence de certification officielle, le pouvoir de maints *guérisseurs* est en effet fondé sur la **confiance** et la **reconnaissance sociale**.

Dans le champ des *médecines parallèles/alternatives* (auriculothérapie, iridologie, kinésiologie, reiki...), la mise en exergue d'un lien avec la **tradition**, le **sacré**, la **magie** est également importante pour **asseoir la crédibilité** du faussaire, qui ne peut l'être avec un diplôme. L'idée de **don inné** est très souvent présente, couplée à celle de la **transmission de savoirs** et **savoir-faire « secrets »**. Une certaine **religiosité** s'inscrit sournoisement dans nombre de médecines parallèles.

Exploitant le désespoir et le mal-être des malades, de nombreuses pseudo-psychothérapies alternatives sont proposées en groupe, en séances collectives, s'apparentant plus ou moins à un culte. Les imposteurs comblent un manque, une demande inavouée des malades, en transférant le problème initial dans la sphère collective. La souffrance n'est pas guérie mais déplacée, et les malades deviennent « **dépendants** » des guérisseurs, « qui les aiment et les protègent »¹⁷.

L'arnaque en Santé se rapproche ainsi parfois des **dérives sectaires**. Le rapport de la *Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (Miviludes)* portant sur l'année 2016 et le premier semestre 2017 constate d'ailleurs « **une très nette augmentation** » des inquiétudes et signalements au sujet des **médecines complémentaires** et **alternatives** (Santé, bien-être, développement personnel) sur cette période.

¹⁷ *Que sais-je ? Les Médecines parallèles. 1987*

Dans un autre registre, les arnaqueurs vont jusqu'à créer des structures présentées comme des **fédérations scientifiques**, composées « *des plus grands experts indépendants* », afin d'émettre des recommandations de prise en charge et donner un **crédit « scientifique »** à leurs allégations (c'est le cas notamment de *l'ILADS, société internationale de la maladie de Lyme et des maladies associées*, une association américaine demandant la reconnaissance d'une forme chronique de la maladie de Lyme et dénonçant le consensus scientifique et toutes les institutions compétentes).

VI - RACINES DE L'ARNAQUE ET DU REJET DE LA MEDECINE SCIENTIFIQUE :

Les truands profitent de la défiance généralisée et de la confusion d'une société perfusée à l'information sensationnaliste en continu, où l'émotion et l'immédiat ont triomphé de la raison et de la réflexion.

L'adhésion de l'opinion publique aux **théories du complot** est préoccupante. Ce *conspirationnisme* malsain naît en partie des carences de l'éducation, en particulier dans le domaine scientifique :

- Exemple du sida : selon un sondage réalisé en 2018, 21% des 15-24 ans croient que le virus VIH peut se transmettre par les baisers ; 26% considèrent que l'on peut guérir du Sida ; 19% pensent que la pilule du lendemain peut empêcher la transmission du virus¹⁸.

D'autre part, la disparition de nombreuses grandes pandémies et l'amélioration constante des traitements et des vaccins ont eu un effet paradoxal dans l'opinion : la **peur des maladies** (notamment infectieuses) a **diminué**, celle des **médicaments** a **augmenté**.

Ainsi, alors que, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), **2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à la vaccination**, une enquête de la Fondation Jean Jaurès et *Conspiracy Watch* révélait en décembre 2018 que **43 % des personnes interrogées estiment que « le ministère de la Santé est de mèche avec l'industrie pharmaceutique pour cacher au grand public la réalité sur la nocivité des vaccins »** (43% sont « d'accord » avec cette affirmation ; 17 % sont « tout à fait d'accord »)¹⁹. Une aubaine pour les charlatans, qui ne manquent pas de profiter de ce terreau fertile et de l'alimenter.

VII - OPPORTUNISME ET CYNISME DES ARNAQUEURS

- Quel que soit le type d'arnaque, **l'opportunisme** et la **réactivité** sont deux des caractéristiques majeures des escrocs. Leur objectif est de profiter de toutes les situations de **vulnérabilité** pour s'enrichir au détriment des malades.

¹⁸ <https://www.leparisien.fr/societe/sida-les-idees-faussees-progressent-chez-les-jeunes-21-03-2018-7620444.php>

¹⁹ <https://jean-jaures.org/nos-productions/enquete-complotisme-2019-les-grands-enseignements>

Au mois de novembre 2015 par exemple, en réaction aux attentats de Paris, les offres de « *(psycho-)thérapie contre la terreur* » ont explosé.

- Les trafiquants de faux médicaments, eux, mettent à profit les ruptures de stock et le développement d'épidémies pour diffuser leurs produits mortifères :
 - Faux antirétroviraux en Afrique lors des ruptures d'approvisionnement ;
 - Faux médicaments contre la peste, à Madagascar, pendant l'épidémie de 2017 ;
 - Faux vaccins contre la rage, aux Philippines, en 2019, lors d'une pénurie de vaccins antirabiques authentiques ;
 - Faux vaccins antiméningococciques au Niger, chaque année, lors des flambées épidémiques de méningite cérébro-spinale à méningocoque.

En réunissant tous les facteurs propices à l'apparition des trafics (pénurie de matériel de protection, absence de traitement, peur panique de la contagion, propositions thérapeutiques abondamment relayées dans les médias avant évaluation scientifique...), la pandémie de Covid-19 a constitué une aubaine pour les criminels. Après avoir falsifié les masques chirurgicaux, les tests de dépistage et les propositions thérapeutiques (hydroxychloroquine, ivermectine...), ils s'attaquent aux vaccins depuis le début de l'année 2021. De faux vaccins ont notamment été administrés à des milliers de personnes en Amérique Latine²⁰.

- **Les tisanes de feuilles séchées d'*Artemisia* : une arnaque prétendant lutter contre le paludisme**

La proposition, dénoncée par l'Académie de Médecine²¹, de soigner le paludisme par des tisanes de feuilles séchées d'*Artemisia*, constitue un parfait exemple d'arnaque, mêlant fraude scientifique, démagogie et complotisme, avec la caution de personnalités médicales douteuses, un infectiologue déchu, et le soutien de personnages influents mais incompetents, tels l'actrice Juliette Binoche et le mathématicien Cédric Villani.

Pour faire la promotion de sa mixture, l'association française *La Maison de l'Artemisia*, fondée par une orthodontiste, ne recule devant aucun artifice : diabolisation de l'industrie pharmaceutique, publication d'études scientifiques falsifiées, plaidoyer pour le retour au naturel, à la médecine traditionnelle... Avec un cynisme révoltant, elle justifie son action pour lutter contre l'apparition de résistances aux antipaludiques, alors que ses tisanes pourraient au contraire les favoriser, et pour faire face à la diffusion des antipaludiques falsifiés : une arnaque pour combattre une autre arnaque²².

Opportuniste, cette association a même tenté de promouvoir son breuvage dans la prévention et le traitement du Covid-19, avec le soutien du Président malgache, sous le nom *Covid-Organics* : un mensonge supplémentaire contre lequel l'Académie de Médecine s'est élevée une nouvelle fois²³.

²⁰ <https://www.academie-medecine.fr/1000046825/>

²¹ <https://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2019/02/Proposition-d-un-traitement-du-paludisme-pa-2019-Bulletin-de-l-Acad-mie-Nati.pdf>

²² <https://www.afis.org/Artemisia-annua-l-actrice-le-professeur-et-le-paludisme>

²³ <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2020/06/20.6.20-Artemisia-et-Covid-19.pdf>

VIII - DE LA COMPLAISANCE A LA COMPLICITÉ

À l'image de la *Maison de l'Artemisia* et de ses tisanes, les escrocs et leurs arnaques existent et se développent en partie grâce à la **tolérance coupable**, voire la **contribution malsaine**, de divers acteurs officiels et/ou médiatiques :

- Les prises de position **irresponsables** et **inconséquentes** de personnalités médiatiques (acteurs, chanteurs, rappeurs, footballeurs, personnalités politiques...), qui ont un impact majeur dans l'opinion publique et **alimentent la défiance** envers le système de santé et les autorités sanitaires. La parole refusée à la compétence, à la science, est donnée au vedettariat. (*Isabelle Adjani contre les vaccins, Annie Duperey contre le Levothyrox, Juliette Binoche pour l'Artemisia...*)
- **Le sensationnalisme** des médias (journaux, TV, radio), dont l'intérêt principal réside dans la publication de titres **accrocheurs** et **racoleurs** afin d'augmenter les ventes, quitte à verser dans la **désinformation** ("*Les 13 morts du Levothyrox cachées par les autorités françaises*", journal Ebd, janvier 2018).
- **Les carences des législations** et/ou la **complaisance** des pouvoirs publics, qui cèdent à la pression **d'associations dites de défense des malades**, dogmatiques et souvent violentes.
 - (L'association *Le Droit de guérir*, a proféré des **menaces** à l'encontre des professionnels de santé opposés à ses revendications concernant la maladie de Lyme, et encourage la **vindict**e contre ces professionnels, notamment par l'envoi de cartes postales **agressives** et **injurieuses** à leur domicile).
 - Plan National de Diagnostic et de Soins (PNDS) de la Haute Autorité de Santé (HAS) contre la maladie de Lyme (2018).
- La position **timorée** des **institutions** nationales ou internationales représentant et défendant la science et la médecine :
 - Déclaration de *l'Organisation Mondiale de la Santé* à Alma-Ata, 1978, recommandant le recours aux *guérisseurs* (tradithérapeutes) et à la "médecine traditionnelle" (médecine par les plantes locales).
- La **judiciarisation de la Santé** est un autre fléau favorisant les dérives et l'arnaque. Le **rejet de la maladie** s'exprime de plus en plus par un désir de **pénaliser le corps médical** (« *incapable de soigner* », « *fautif* », « *à la botte de l'industrie pharmaceutique* ») et les professionnels de santé dans leur ensemble. Derrière la **vengeance** et la **malveillance**, **l'appât du gain** est palpable et des poursuites judiciaires sont intentées, parfois avec succès, grâce au soutien d'avocats **véreux**, dans l'unique but de gagner de l'argent.

Par incompétence ou par ignorance, ponctuellement, la justice s'est rendue complice de l'arnaque, au mépris de la science, offrant en particulier aux anti-vaccins d'apparentes victoires :

- En 2017, une avocate spécialisée dans **l'immobilier** (!) a conduit devant le **Conseil d'État** la plainte d'un groupe de patients réclamant la mise à disposition d'une

spécialité composée des seuls vaccins obligatoires. En dépit de toute logique scientifique ou considération de Santé publique, le Conseil d'État a donné raison au collectif et obligé l'industrie pharmaceutique à fournir cette spécialité.

- La même année, la Cour de justice de l'Union Européenne a créé un grave précédent **en ouvrant la porte à l'indemnisation de personnes se disant victimes de la vaccination, même en l'absence de preuve scientifique d'un lien de cause à effet**!²⁴ Cette folle décision a été prise dans le cadre de la polémique invraisemblable entre la vaccination contre l'hépatite B et la sclérose en plaques, alors que de multiples études ont toutes conclu à l'absence de lien entre l'administration du vaccin et la maladie²⁵. Après la réaction excessive des pouvoirs publics qui, mus par la peur, avaient suspendu prématurément la vaccination en milieu scolaire à la fin des années 90, la justice a porté un nouveau coup au vaccin contre l'hépatite B, pour la plus grande satisfaction des anti-vaccins, au détriment de la santé publique.
- Au mois de mars 2018, dans la continuité de cette décision, l'armée française a été condamnée, **malgré l'absence de toute preuve scientifique**, à dédommager un militaire ayant développé une sclérose en plaques quelques semaines après sa vaccination contre la fièvre jaune.

Les égarements de la justice dans le domaine scientifique et médical sont graves. La pharmacovigilance ne relève pas de la compétence des juges, **la Science ne se décide pas dans les tribunaux !**

- Le **principe de précaution** (qui initialement ne devait pas concerner la médecine), détourné et imposé comme boussole absolue de nos sociétés, est devenu la source de nombreuses actions judiciaires aberrantes, paralysantes (recours de Corinne Lepage contre les compteurs *Linky* par crainte des ondes électromagnétiques...) et de prises de position terroristes²⁶, alimentant la défiance envers la science, entravant l'initiative, la recherche...et parfois l'assistance aux plus démunis ! Combien de victimes sont à déplorer de la campagne idéologique criminelle menée contre le *riz doré*, dont l'exploitation à grande échelle permettrait à des centaines de milliers d'enfants des pays pauvres d'échapper à la cécité, voire à la mort, des suites des carences en vitamine A²⁷ ?

IX - CONCLUSION

Quel avenir pour l'arnaque et les arnaqueurs ?

Face à **l'assassinat de la raison**, au retour en arrière symbolisé par les "remèdes de grand-mères" dont sont envahies les revues féminines, il y a urgence à réagir ! Il faut lancer l'alerte

²⁴ <https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2017-06/cp170066fr.pdf>

²⁵ <https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Aspects-sociologiques/Controverses/Sclerose-en-plaques>

²⁶ https://www.lepoint.fr/debats/il-est-temps-d-enterrer-le-principe-de-precaution-11-04-2021-2421671_2.php

²⁷ https://www.lepoint.fr/debats/la-cynique-campagne-de-greenpeace-contre-le-riz-dore-04-07-2020-2383022_2.php

contre la **désinformation**, le **reniement scientifique**, l'accumulation des propositions de médecines parallèles, « naturelles », « douces », et **ré-enchanter la science**, **reprendre le temps de l'écoute médicale**, **retrouver la confiance** dans la médecine moderne, qui fait sans cesse de nouvelles prouesses : face à la Covid-19, le salut n'est pas venu des breuvages, des dilutions infinitésimales ou de l'imposition des mains, mais de l'oxygénothérapie, la corticothérapie et la vaccination.

L'arnaque, massivement entrée en santé, doit être combattue vigoureusement sous peine de voir s'installer durablement « le règne de l'irrationnel » et ses conséquences mortifères.